

Résolution du conseil communal du 4 février 2020

Le Conseil,

- Approuve la convention de collaboration entre les communes de Forest, d'Anderlecht et de Saint-Gilles dans le cadre de la politique de sécurité et de l'approche de la délinquance juvénile
- Adopte le Règlement Général de Police
- Approuve les modalités de fonctionnement pour la revalorisation des taux horaires des honoraires des médecins
- Approuve les conventions entre la commune et Bruxelles Environnement relative à l'octroi de subventions pour la mise en œuvre de projets environnementaux durables
- Approuve la modification budgétaire n°1 du CPAS pour l'exercice 2020
- Approuve la convention d'occupation à titre précaire du bâtiment 22-24 chaussée de Bruxelles
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - la modification sans nouvelle procédure du marché de service initial CSC 2016-01 et ayant pour objet l'extension de la mission de base à la « mission d'auteur de projet relative à la démolition/reconstruction de 2 maisons sise chaussée de Bruxelles 18-20 et 22-24, à l'extension du pôle spectacle, à la rénovation de la cure et à la construction d'un équipement de détente »
 - les « Sondages patrimoniaux : analyses des maçonneries, sondages de charpentes et sondages divers » dans le cadre du projet ABY, réhabilitation du site de l'Abbaye de Forest
 - la fourniture de deux chaudières murales à condensation pour le bâtiment avenue Van Volxem 400-402 et admet la dépense
 - l'acquisition d'une tonnelle
 - l'acquisition de deux Dropflag/beachflag
 - l'acquisition de chariots de nettoyage
 - l'acquisition de drapeaux
 - l'acquisition d'un adoucisseur d'eau pour lave-vaisselle professionnel
 - la fourniture et le placement de protections d'angles et de portes
 - l'acquisition de matériel de psychomotricité et petit matériel de gymnastique
 - l'acquisition de mobilier pour les milieux d'accueil communaux
 - la fourniture d'appareils photo
 - l'acquisition de jeux pédagogiques et d'animation
 - l'acquisition de vélos de ville
 - la fourniture de mobilier scolaire
 - l'acquisition de tapis antisalissures
 - l'acquisition d'une douchette (lecteur de code-barres et accessoires)
 - la fourniture de matériel de sonorisation
 - la fourniture de vaisselle et ustensiles de cuisine 2019
 - l'acquisition de jeux de société pour la ludothèque
 - l'acquisition de matériel de bureau
 - la fourniture d'outillage
 - l'installation de bacs potager dans 3 crèches communales
 - l'hôtel communal de Forest, études de mise en lumière de l'intérieur du bâtiment (3 lots), lot 3, l'étude de restauration des luminaires d'origine

- la restauration du Pavillon Joséphine au Parc Jacques Brel
- la mission d'auteur de projet pour une école francophone au Bempt
- l'étude de signalétique de l'Hôtel Communal de Forest
- le raccordement au gaz et placement de compteur gaz pour la salle de Gym (Boulevard de la II Armée britannique 500)
- la rénovation des sanitaires (lot 1: école 11A lot 2: école 11B)
- les travaux de stabilité à l'école 11A
- l'entretien lourd des toitures en chaume de deux pavillons d'entrée du cimetière
- les travaux divers suite aux remarques SIAMU ECOLE 11B
- le remplacement et l'orientation des lampes des terrains de sport au Bempt
- la fourniture de 2 chaudières et accessoires
- le remplacement de divers matériels pour le service plantations et le cimetière (relance)
- le Sondage par caméra et remise en état des couvres-murs de la toiture dans l'école Arc-en-Ciel
- les études de mise en lumière de l'intérieur du bâtiment (3 lots) de l'Hôtel Communal de Forest
- la Mission d'Auteur de Projet de rénovation et restauration de l'Hôtel communal de Forest
- Approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2020
- Adopte l'avenant au contrat 2016-2017-2018, entre la Commune de Forest et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale visant à promouvoir le développement économique, local et régional pour l'année 2020
- Autorise le désistement d'instance dans le litige avec BVBA GREENHOUSE TALENT
- Autorise les désistements d'instance dans le litige avec BVBA LIVE NATION
- Prolonge l'accord pour la location à Audi Brussels SA des bâtiments Y et Z, ainsi que le parking
- Approuve la convention de prêt à usage du reliquaire du bras supérieur de Sainte-Alène avec le Musée Provincial des Arts Anciens de Namur
- Approuve le rapport d'activité 2018-2019, le plan d'actions annuel 2019-2020 et la deuxième évaluation du programme CLE 2016-2021
- Approuve le règlement d'attribution des logements communaux
- Prend acte des comptes de l'AISF et du rapport du réviseur d'entreprises
- Approuve la convention d'implémentation d'une antenne locale de sécurité intégrée localement pour le quartier Marconi
- Approuve l'allocation des subventions du fonds d'impulsion (FIPI 2020)
- Prend acte de la résiliation du contrat de gestion entre les écoles communales et le Centrum voor Leerlingenbegeleiding 2014-2020
- Prend acte de la déclaration de places vacantes à partir du 1^{er} janvier 2020
- Entend 10 interpellations et 8 questions orales de conseillers communaux
- Octroie 5 pensions
- Prend acte du compte de résultat de l'exercice 2018 et du bilan de l'asbl « La Famille Forestoise »
- Approuve une convention transactionnelle avec un membre du personnel enseignant
- Prends acte d'une démission
- Accorde 12 interruptions de carrière
- Octroie 5 congés
- Met 1 enseignant en disponibilité
- Désigne 67 enseignants
- Désigne 1 directeur
- Evalue 2 directions d'école
- Nomme 2 directeurs

- Nomme 7 enseignants
- Détache 3 enseignants
 Remplace 1 membre de l'organe de gestion de la bibliothèque néerlandophone